

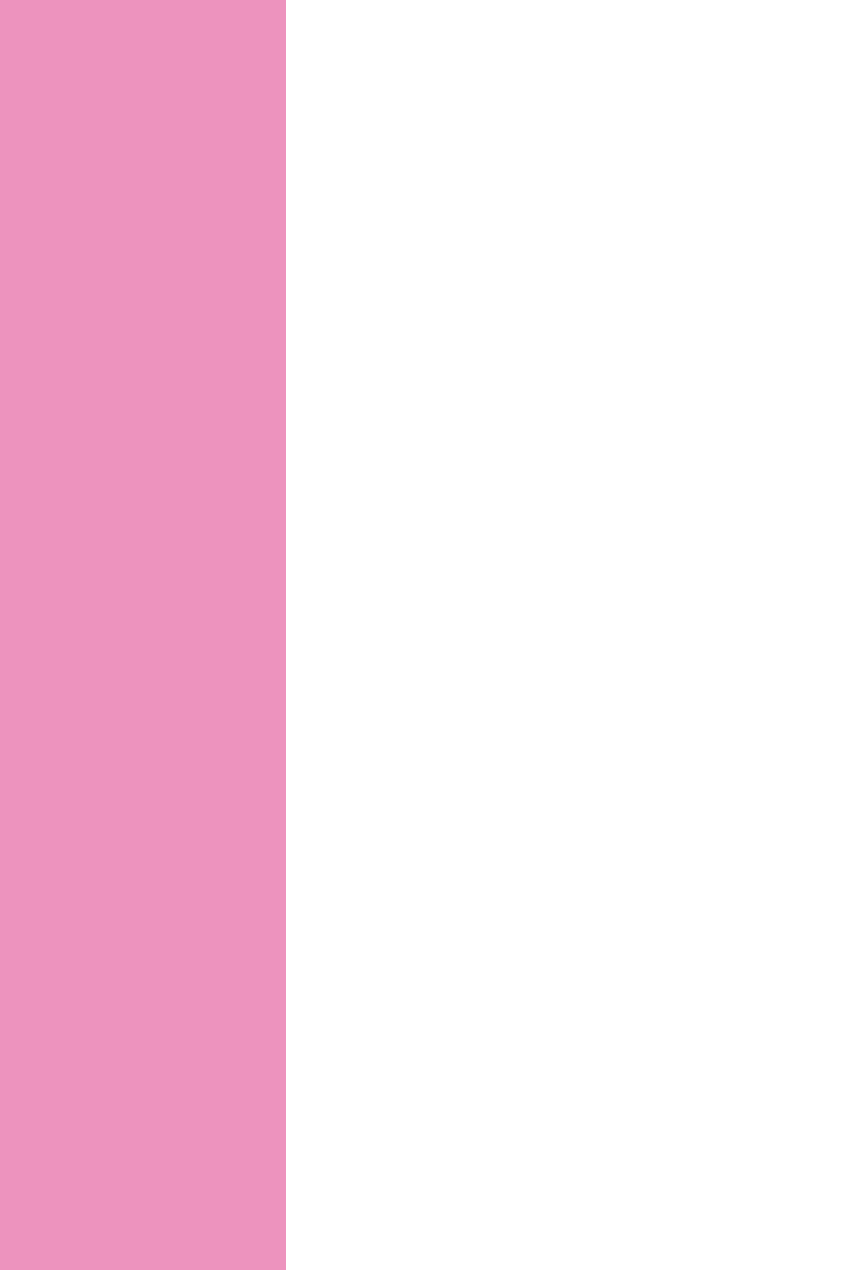
BEAUCOUP PLUS DE MOINS !

ENTRETIEN SUR
LA SOUSTRACTION

AVEC

**LUDOVIC
CHEMARIN ©**

Riot
ÉDITIONS



BEAUCOUP PLUS DE MOINS !

ENTRETIEN SUR
LA SOUSTRACTION

AVEC

**LUDOVIC
CHEMARIN ©**

PERSONNE MORALE

13

Riot
Éditions

Initiée par Jean-Baptiste Farkas, la collection
BEAUCOUP PLUS DE MOINS ! s'intéresse
aux logiques soustractives observées en art et ailleurs.

© Riot Éditions, 2022
ISBN : 978-2-493403-07-0

Copyright : Ce texte est libre, vous pouvez le copier, le diffuser
et le modifier selon les termes de la Licence Art Libre
<http://www.artlibre.org>

Riot Éditions
15 rue Robert
42000 Saint-Étienne
contact@riot-editions.fr
riot-editions.fr

JEAN-BAPTISTE FARKAS : *Le projet Ludovic Chemarin©¹ qui aborde avec des outils conceptuels puis formels la faillite de l'artiste participe-t'il, selon vous, d'une logique soustractive ? En quoi, comment ?*

LUDOVIC CHEMARIN© : Nous pouvons y voir une forme de soustraction : par l'exemple contradictoire et critique, nous résistons à un système qui ne voit et promeut que la « réussite » – financière en particulier – et la notoriété, dans une dynamique essentiellement spéculative. Cette « réussite » déconnecte et rend invisible les agents faibles ou peu rentables, les usés ou les cassés, les perturbateurs – tous ceux qui déprécient, provoquent des zones d'incertitudes, ou d'inquiétudes. Devenu pour le principal un marché ou encore un réseau social mondialisé, le monde de l'art ne doit pas connaître la crise. Il se vernit de succès, d'enchères records, de lumières et de paillettes et, dans le même mouvement, efface tout signe qui pourrait être négatif, pourrait lui porter préjudice et freiner son expansion. Comme dans toute bulle spéculative, on trafique et on maquille une réalité pour servir une spirale unique et ascendante, faite de hautes performances et de profits. Dans ce paysage mortifère, les artistes sont les premières et les principales victimes : parfois adulés et valorisés un temps pour les plus vénaux, effacés pour la plupart ensuite. Ludovic Chemarin© a soustrait Ludovic Chemarin de cet effacement pour en « exposer » la mécanique et tenter de la déjouer tout en mettant à nu l'obsolescence, la vanité du système de l'art contemporain. Notre projet interroge ce système et remet en cause radicalement ses attributs, ses valeurs et ses usages. Mais dans le même temps nous avons ajouté Ludovic Chemarin© à ce barnum, tout en réduisant nos deux activités artistiques personnelles. Cela peut-être illustré par $+1 - 2 = -1$!

1. En 2005, l'artiste Ludovic Chemarin met fin à sa carrière artistique. En 2011, Damien Beguet et P. Nicolas Ledoux décident de réactiver le travail de Ludovic Chemarin en achetant, par contrat, l'intégralité des droits patrimoniaux cessibles de son œuvre. Parallèlement, Ludovic Chemarin dépose la marque de son nom Ludovic Chemarin© à l'INPI qu'il revend aux deux artistes pour qu'ils puissent l'utiliser sous la forme d'une signature (29 janvier 2011).

Le projet Ludovic Chemarin© consiste « à racheter un artiste en cessation d'activité artistique comme un acheteur rachèterait les actifs d'une société liquidée après s'être déclarée en cessation de paiement »². De ce fait, pour Damien Beguet et toi, cette optique « touche un tabou – celui de la “mort” de l'œuvre et quelque part du suicide artistique (pas au sens de se suicider artistiquement mais de suicider sa pratique artistique). Cela ébranle, car l'art est certes très critiqué et discuté mais surtout très, voire trop, respecté. [...] Nous appuyons, je crois, là où cela fait mal en abordant d'une part [...] la disparition, [...] l'affaiblissement [...] de l'Œuvre et de l'artiste mais aussi, d'autre part, [...] son éventuelle réactivation par autrui – un autrui étranger³. »

De quelle marge de manœuvre disposez-vous vis-à-vis des choix, ou même des vœux que l'artiste Ludovic Chemarin pourrait formuler ? D'ailleurs, avez-vous prévu de laisser d'autres prendre en charge Ludovic Chemarin© ? Enfin, l'artiste Ludovic Chemarin ne tire-t-il pas lui aussi des bénéfices de cette réactivation de son œuvre survenue à l'improviste ?

La faillite d'un artiste est insupportable, terrible et bouleversante. Elle survient généralement dans un silence glaçant, après des années de luttes et d'échecs, sournoisement, et de façon lente, éprouvante. Elle isole, abîme, dévalorise. Elle ne peut-être vécue que de façon personnelle, puisque le système n'accepte aucune défaite, ni remise en cause. Et, pire, la faillite d'un artiste est immédiatement oubliée, remplacée par l'arrivée d'un nouvel élu aussi vite salué et intronisé. La demande est faible au regard d'une offre pléthorique, rendue séduisante de bout en bout par le marché, nourrie par les écoles privées ou publiques, célébrée par les médias, tous promettant à l'artiste un statut social favorisé, etc. Une soustraction d'un seul instant

2. Olivier Moussa, « Ludovic Chemarin© : un projet juridique », dans *Ludovic Chemarin© 1998-2005 2011-2014* - , Art Book Magazine, en partenariat avec le Frac Poitou-Charentes, Paris, 2015, sans pagination.

3. Perrine Lacroix, entretien avec Damien Beguet et P. Nicolas Ledoux, « À propos de Ludovic Chemarin© », dans *Ludovic Chemarin© 1998-2005 2011-2014* - , *op. cit.*, sans pagination.

pour le système, et d'une vie entière pour l'artiste. Cela n'intéresse personne et personne ne veut s'y intéresser. Nous si, et, sans romantisme ni mélancolie, nous avons voulu asseoir notre projet sur cette zone grise. Nous avons alors procédé méthodiquement : en premier lieu, en acquérant les droits de représentations et de reproductions de l'ensemble des œuvres de Ludovic Chemarin. Nous avons toutes libertés sur Ludovic Chemarin©, mais pas sur la production passée de Ludovic. Notre lien d'amitié et le respect que nous avons pour lui nous obligent à l'informer et à le consulter dès qu'une nouvelle production pourrait éventuellement l'affecter – mais ce cas de figure ne s'est jamais présenté. En contrepartie de cette confiance partagée, Ludovic nous laisse beaucoup de latitude quant à l'utilisation de son travail. Nous sommes les auteurs principaux et originaux de Ludovic Chemarin©. Nous avons d'abord exploré une zone frontière de l'exploitation du travail de Ludovic en présentant des pièces prélevées dans des collections publiques. Nous avons posé ces pièces sur des socles, ou encore les avons installées différemment, à notre façon, en créant ainsi de nouvelles interprétations de chaque œuvre. Le geste était périlleux, sensible, et Ludovic aurait pu ne pas apprécier, s'y opposer, voir nous attaquer – ce qu'il n'a pas fait, bien entendu. Dans un second temps, nous avons produit de nouvelles œuvres – à sa place, avons acquis le droit de reproduire sa signature, d'utiliser ses photos d'enfance par exemple. Enfin, nous avons mis en place de nombreux protocoles et formes d'activations qui ont fait l'objet d'une documentation. Afin de poursuivre l'exploration du territoire qu'est Ludovic Chemarin© et d'élargir encore notre réflexion à son sujet, nous continuons d'inventer des scénarios, de produire des œuvres, ou même d'occasionner des situations.

Ludovic ne formule pas de vœux mais nous accompagne, ou non, dans nos demandes. Avec le temps le projet n'a de cesse de s'intensifier, de s'épaissir, tout comme nos relations. Nous avons gagné la confiance de Ludovic et éveillé son intérêt. La qualité d'un projet, ou même la façon dont il se développera, peut en partie dépendre de l'implication de Ludovic. Nous lui avons récemment passé commande d'une pièce que nous avons exposée au Centre d'art des

Tanneries dans une exposition dont le titre portait son prénom. Le pari était complexe et intense.

Nous souhaitons que Ludovic vive cette expérience de façon confortable et agréable. Mais il faudrait lui poser directement la question sur les bénéfices qu'il tire de cette aventure. Délicate, composée d'éléments divers et entremêlés, sa position évolue au fil du temps. La première exposition – dans sa ville, à Lyon – a suscité beaucoup de questions, de réactions, d'incompréhension aussi. Au cœur de cette expérience inédite, Ludovic est passif, mais peut re-devenir actif à n'importe quel moment. Parfois, il ignore nos sollicitations, mais c'est très rare. Il pourrait tout autant reprendre son activité artistique sous son nom, ne plus nous accompagner. Rien n'est écrit.

Ludovic Chemarin© a pris une place importante dans nos vies. C'est un projet qui nécessite beaucoup d'engagement et de précaution, de travail et d'investissement. Ce n'est pas tous les jours facile, nous avons dû apprendre à travailler à deux, à trois et parfois à bien plus, et ce dans une économie fragile, mais cela ne nous empêche pas non plus de passer de très bons moments : cet hiver, pour les 10 ans du projet, nous avons déjeuné tous les trois – Ludovic, Damien et Nicolas – dans un restaurant étoilé et célébré avec beaucoup de bonheur et de plaisir cette étape émouvante dont, d'ailleurs, aucun de nous trois n'aurait pu imaginer la réalité une décennie auparavant.

Depuis le début, nous avons énoncé que notre « entreprise » pourrait être reprise, prolongée – et nous survivre. Ce point est essentiel, car il ne limite pas Ludovic Chemarin© à la durée de nos vies. Libre à nos successeurs de respecter ou de saborder, de rentabiliser, de spéculer après nous... Nous imaginons un catalogue raisonné sans fin... Tout est possible, comme par exemple que les futurs propriétaires de Ludovic Chemarin© aient à négocier avec nos enfants respectifs, à leur tour détenteurs des droits des œuvres que nous aurons produites... C'est assez vertigineux, et nous travaillons en ce moment sur ces questions de successions très peu traitées par les artistes et pourtant primordiales quant au devenir de l'œuvre.

En réponse à des questions que vous pose l'agent d'art Ghislain-Mollet Viéville, vous annoncez que « Ludovic Chemarin est une personne à part entière, l'artiste ; Ludovic Chemarin© un personnage créé par Damien et moi depuis l'œuvre de Ludovic et avec son autorisation »⁴.

Quoi du même projet s'il s'était passé d'autorisation ? Pouvez-vous expliquer en quoi l'assentiment de l'artiste pris pour sujet (point de départ, ou encore cible) a eu [aurait eu] une importance ? Il me semble que c'est aussi cela qui renvoie à la logique soustractive.

Sans autorisation de Ludovic, il n'y aurait pas eu Ludovic Chemarin©. La dimension éthique est essentielle à notre pratique et l'usurpation d'identité une fausse piste. La dimension humaine est inhérente à notre expérimentation et revient pour une bonne part au lien complexe et amical qui s'est établi entre Ludovic et Ludovic Chemarin©. Plus prosaïquement, nous avons besoin de son accord et de sa signature pour valider nos contrats. Plus braconniers, alors, que voleurs, sur le territoire institutionnel de l'art.

Il s'agit plus de se soustraire que de soustraire. Nous esquivons un système de l'art qui ne nous convient pas, pour, de l'intérieur, créer une faille, une situation qui le remette en cause, le provoque. Au final, nous nous sommes soustraits individuellement – en renonçant quasiment intégralement à nos pratiques artistiques personnelles et respectives – du monde de l'art en réactivant Ludovic Chemarin en Ludovic Chemarin©. Avec trois Œuvres, nous en avons fait une. Cela va dans sens de la question : d'un point de vue comptable, trois artistes en moins, un en plus. C'est une belle soustraction.

Relativement à ce projet, Jean-Claude Moineau écrit que ce « n'est pas la personne de Ludovic Chemarin qui intéressait ses acheteurs mais son activité artistique, son auctorialité – en d'autres

4. Dans un mail fourni par l'agent d'art Ghislain Mollet-Viéville.

termes le droit de se dire auteur de ses œuvres passées et de réaliser de nouvelles œuvres sous son nom »⁵. Moineau évoque dès lors l'abandon de l'art qui a tout à voir avec la logique soustractive :

« [Ludovic Chemarin répond] pleinement —plus pleinement encore que Lozano— aux réquisits formulés par Alexander Koch [dans “Quitter l'art, une pratique critique ?”] : “Je propose qu'il ne peut être question d'abandon de l'art que si, et seulement si : 1) un retrait du champ de l'art a effectivement été réalisé, 2) ce retrait est le fait d'un acteur qui auparavant y était présent et actif de façon significative et dont la production comme la critique sont documentées de façon notable, et 3) cette sortie a été réalisée de manière préméditée et intentionnelle”⁶. »

De vous (Damien et toi) ou de Ludovic Chemarin, qui a quitté l'art ? Chemarin souhaitait en sortir et vous l'y remettez en lui accolant un copyright. Vous vous imposez de tordre l'intégralité de votre production artistique en lui donnant un tour artificiel à partir de là. Comment interpréter ces paradoxes ?

Moineau a bien exposé la situation dans laquelle Ludovic s'est volontairement placé. Il ne supportait plus d'interagir avec un système dont il ne partageait pas les valeurs et refusait les codes. Il a quitté l'art parce qu'il n'avait pas envie d'en suivre les règles et ne supportait plus sa toxicité. Le succès occasionné par son travail grandissant lui a permis de mesurer combien cela lui coûterait s'il devait continuer. N'étant pas prêt à payer le prix, il a brutalement cessé son activité. Comme lui, nos parcours semblaient se terminer en impasse, assez proche de celle de Ludovic, pris au piège d'un système de l'art qui ne nous convenait pas et exigeait des compromissions et des sacrifices que nous n'étions pas prêts à faire. Comme lui, nous nous interrogeons sur le fait d'arrêter,

5. Jean-Claude Moineau, « Artist as Enterprise », dans *Ludovic Chemarin* © 1998-2005 2011-2014 - , *op. cit.*, sans pagination.

6. *Ibid.*

ou encore souhaitions-nous trouver un biais qui nous permettrait de ne pas céder sur ce qui nous apparaissait comme étant essentiel à la pratique d'artiste : maintenir une forme de subversion et rester dans l'expérimentation. Un soir, la solution à nos problèmes est arrivée par effraction. C'était une bravade. Le scénario s'est écrit rapidement. Par la suite, nous nous sommes donnés les moyens de réaliser ce tour de passe-passe, de donner libre cours à ce pari Faustien. Nous avons ainsi créé les conditions nous permettant d'agir, en tant qu'artistes, depuis l'intérieur du système. L'art étant nécessaire à notre équilibre, ne pas se battre pour le préserver et/ou essayer de le réformer était pour nous inenvisageable. Il nous fallait tenter le coup, sans doute le dernier... Or dix ans plus tard, nous sommes toujours là !

Alors, un ou deux paradoxes... Arrêter pour continuer... Pourquoi pas ! Dans la continuité, cependant, car il y avait déjà dans nos travaux respectifs la germination de Ludovic Chemarin©, et peut-être dans celui de Ludovic aussi, en tout cas certainement dans la manière dont il a cessé son activité, de façon définitive et assumée. Ce projet est à la fois très pensé, écrit, mais aussi organique et terriblement vivant, mouvant, de plus en plus d'ailleurs grâce aux nombreuses collaborations que nous avons initiées. Le socle est aujourd'hui très solide et nous échafaudons de multiples scénarios qui ont la chance de se réaliser pour la plupart, nous confrontant à un autre paradoxe : la réussite de Ludovic Chemarin© n'est-elle pas le signe de son échec ? Ou l'échec de Ludovic Chemarin© n'est-il pas le signe de sa réussite ? Nous oscillons constamment entre ces deux questions en repoussant, avec beaucoup d'énergie, par notre travail, leurs deux réponses, à la manière de deux aimants se neutralisant face à face, l'un et l'autre essayant de gagner en charge pour avoir le dessus. Nous maintenons cet équilibre fragile, mais intense, qui nous maintient en alerte, en tension.

Tout, dans Ludovic Chemarin© semble vouloir interroger des considérations d'ordre moral. Mais, comme le rappelle avec raison Olivier Moussa :

« Le principal écueil auquel se heurte le projet Ludovic Chemarin© est celui de l'inaliénabilité des droits moraux de l'auteur. [...] Le droit moral en jeu ici est principalement le droit de l'auteur au respect de son nom et de sa qualité. Le droit français interdit sa cession, principalement par soucis de protection de l'auteur⁷. »

Le fait que la naissance d'une personnalité juridique accompagne la disparition d'une personnalité artistique n'est-il pas représentatif de notre société où les normes neutralisent souvent les initiatives originales ? Quelle est la part de cynisme à l'œuvre dans Ludovic Chemarin© ?

Dans le système de l'art, les normes ont pour unique fonction d'encadrer et de préserver la rentabilité financière d'un écosystème. La panique provoquée par les NFT et les cryptomonnaies est, à ce titre, très intéressante. Une révolution artistique, ou plastique – hélas –, n'est pas à l'origine de cette panique, mais plutôt la dérégulation profonde et structurelle que les NFT et les cryptomonnaies provoquent. Pour l'instant, les NFT échappent au marché dominant. La petite révolution promise est qu'ils impliquent aussi l'écriture de nouveaux contrats susceptibles de replacer l'artiste au centre des bénéficiaires de la marchandisation de son travail. Grâce au contrat associé à l'œuvre, l'artiste pourrait être rémunéré en cas de revente et profiter alors lui aussi du jeu spéculatif. Notre société est un magnifique modèle d'appropriation et de spoliation de la richesse produite par un grand nombre au profit de quelques privilégiés. Le marché de l'art n'échappe pas à cette tendance, bien au contraire. C'est un laboratoire parmi les plus expérimentaux, opérationnels et cyniques... Nous réfléchissons alors inévitablement une part de ce cynisme car nous inscrivons volontairement Ludovic Chemarin© dans ce système, en son cœur même. En ayant pour but de remettre en cause ses fondations : le statut de l'artiste, sa signature, la notion de valeur, notamment. Pour

7. Olivier Moussa, « Ludovic Chemarin© : un projet juridique », *loc. cit.*

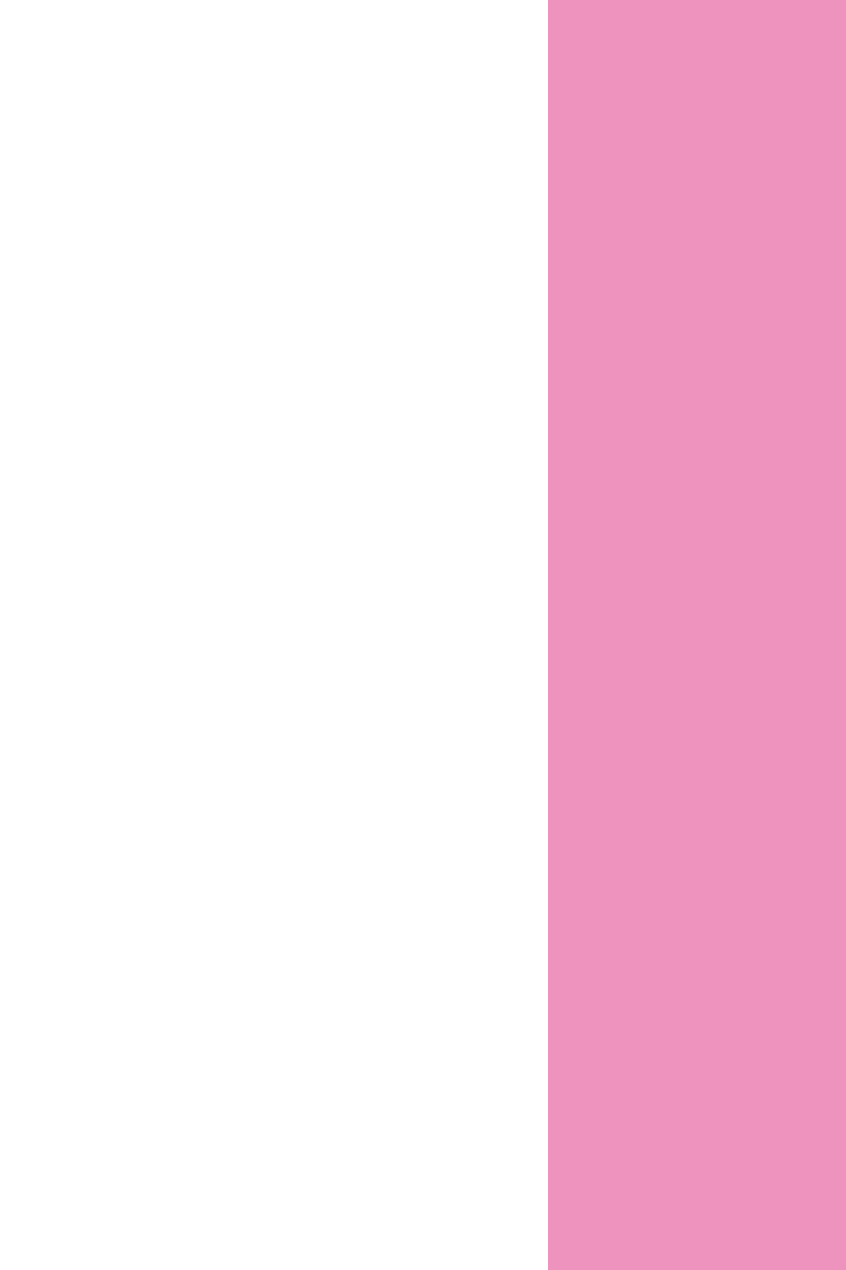
autant nous ne sommes pas individuellement cyniques, ni ne sommes cyniques au sens contemporain du terme. Sans doute un peu quand même, si nous en retenons la définition classique de « remise en cause des convenances et de l'opinion ». Là encore, un jeu d'aimants...

Dire la laideur de l'art est-il l'objectif caché du projet Ludovic Chemarin© ?

La laideur de ce qu'il est devenu, oui : une marchandisation lisse et standardisée, au profit de quelques uns et de quelques institutions publiques ou privées qui, avec une formidable perversité, phagocytent, exploitent ou neutralisent trop souvent l'intelligence et la compétence de gens formidables (artistes, chercheurs, historiens, etc.). Avec nos moyens, nous tentons de prouver que l'on peut agir autrement, en glissant un grain de sable dans cette machinerie sophistiquée. Si la question porte davantage sur l'esthétique, et s'avère donc subjective, ce qui nous étonnerait, nous répondrions que nous approuvons un *bon* mauvais goût très caoutchouteux et que, pour ce qui concerne les productions de Ludovic Chemarin©, nous nous amusons avec les codes en vogue, les esthétiques validées et référencées, la mode du moment, la tendance, avec un opportunisme assumé. Là aussi, nous assistons à une « histoire des paradoxes », et peut-être même à une forme de soustraction moisie : les artistes conceptuels américains des années 1970 ont tenté de se soustraire à une approche formelle et esthétique au profit d'une orthodoxie minimale et graphique qui, avec le temps, est devenue la quintessence même d'une approche plastique... Devenant un style en soi qui s'additionne à la longue liste de ceux qui lui ont précédé, et dont on salue aujourd'hui et vend la « beauté » jusque dans la publicité.

Manque-t-il une ou plusieurs questions à cet entretien ?

Inévitablement et c'est ce qui est bien, non ?





BEAUCOUP PLUS DE MOINS :

0 euro

ISBN : 978-2-493403-07-0